



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 187-2022
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2022.RRGR.305

Déposée le : 06.09.2022

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Schneider (Biel/Bienne, UDC) (porte-parole)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
Classification : -

Développement des coûts de l'aide sociale en raison de l'arrivée de « migrantes et migrants économiques » dans le canton de Berne

Depuis des années, toujours plus de gens arrivent en Suisse par la porte de l'asile, où ils vivent souvent durant plusieurs années aux frais de l'aide sociale. Or, la Confédération, laquelle est responsable de l'asile et décide des admissions, ne prend en charge ces personnes que pendant cinq à sept ans. Ensuite, c'est à la commune de domicile ou au canton de la personne requérant l'asile de supporter les coûts. Par conséquent, la charge financière ne cesse d'augmenter pour les communes et le canton de Berne.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

- Combien de personnes ont-elles perçu des prestations d'aide sociale en 2016, 2017, 2018, 2019, 2020 et 2021 dans le canton de Berne et quels étaient les montants perçus, par année, pour les catégories suivantes (merci de présenter les chiffres sous forme de tableau) :
 - citoyennes et citoyens suisses
 - personnes de nationalité étrangère possédant un permis d'établissement C (merci de ventiler par pays d'origine)
 - personnes de nationalité étrangère possédant un permis de séjour B (merci de ventiler par pays d'origine)
 - permis F (merci de ventiler par pays d'origine)
 - permis N (merci de ventiler par pays d'origine)
- Quelle est la durée moyenne d'octroi de prestations d'aide sociale pour chaque catégorie (a à e) ?

3. Existe-t-il une différence entre la durée moyenne d'octroi de prestations d'aide sociale dans les villes de Berne, Bienne, Thoun et Köniz ainsi que dans les autres communes du canton de Berne, et dans quelle catégorie (a à e) cette différence est-elle particulièrement marquée ?

Destinataire
– Grand Conseil